
FORMATION INCLUSIVE AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Pour une meilleure intégration des femmes et des personnes réfugiées

Florent LOSSON

*Avant-propos par
Frédéric BARDEAU
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | MARS 18
ÉCONOMIE SOCIALE

FORMATION INCLUSIVE AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Pour une meilleure intégration des femmes et des personnes réfugiées

Florent LOSSON

Avant-propos par

Frédéric BARDEAU, Président SIMPLON.co

&

Denis STOKKINK, Président POUR LA SOLIDARITÉ-PLS

COMPRENDRE POUR AGIR



Entreprise de l'économie sociale et solidaire, Simplon.co est un réseau de « fabriques » (écoles) qui propose des formations gratuites pour devenir développeur de sites web et d'applications mobiles, intégrateur, référent numérique, datartisan, **professionnel du e-commerce** ... et bien d'autres métiers numériques "en tension" qui permettent de trouver rapidement un emploi ou de créer sa propre activité.

Ces formations, qualifiantes ou certifiantes, s'adressent prioritairement aux personnes éloignées de l'emploi : jeunes de moins de 25 ans, peu ou pas diplômé-e-s, issu-e-s des quartiers populaires et des milieux ruraux, demandeur-se-s d'emplois de longue durée, seniors, personnes en situation de handicap, personnes réfugiées. Elles sont ouvertes sur critères sociaux avec un objectif de parité hommes-femmes mais sans aucun prérequis technique.

www.simplon.co



Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale.

L'équipe POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, dotée de solides compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements, œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : *Comprendre pour Agir.*

www.pourlasolidarite.eu

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. La reconnaissance des « e-skills » comme compétences clés	4
II. Formation aux compétences numériques, vectrice d'émancipation professionnelle	5
1. Une parité de genre nécessaire	5
2. Une opportunité pour l'insertion des ressortissant-e-s des pays tiers	7
3. Une opportunité pour l'insertion des Réfugié-e-s	8
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE	11

AVANT-PROPOS

L'impact du numérique sur l'emploi va être massif. Il n'y a plus de doutes et pas une semaine ne se passe sans qu'un nouveau rapport fournisse son lot de chiffres éloquentes : émergence de nouveaux emplois (data, intelligence artificielle, blockchain, cybersécurité, etc.), alors que de nombreux autres – les moins qualifiés – vont disparaître, et pour plus de la moitié des salariés une transformation de leur métier qui va nécessiter l'acquisition de nouvelles compétences, numériques.

Quel que soit le rythme de ces transformations et leur intensité, la plupart des grandes entreprises relèvent le défi et/ou pour beaucoup s'y préparent : de la nomination de « CDO » (Chief Digital Officer) aux learning expeditions dans les start-ups du digital en passant par les premières actions de reconversion, les initiatives sont nombreuses et s'élargissent.

De leur côté les PME et les TPE, comme les acteurs associatifs, tardent – à l'exception de pionniers – à intégrer le numérique dans leur stratégie et leurs actions, tant l'effort de transformation est important.

On le sait maintenant, le numérique est un facteur d'exclusion – et cela s'accélère avec l'ubérisation – mais il peut être aussi un formidable facteur d'inclusion, s'il est mis au profit de l'insertion des publics sous-représentés dans le secteur du digital (les femmes) ou les plus éloignés de l'emploi (les NEETS).

Savoir coder – ou plus exactement disposer d'un socle de base de compétences numériques, de e-skills – devient aussi important que de savoir lire, écrire ou compter*.

Pour plusieurs raisons, d'abord parce que la littéracie numérique est indispensable pour de multiples démarches administratives ou sociales – sans elle le risque est celui d'une double exclusion – mais aussi pour s'informer, s'engager, se cultiver, être présent au monde.

Ensuite parce que ces e-skills vont rapidement être nécessaires pour la majorité des salariés : savoir maîtriser son environnement technique, s'informer sur le web, gérer et utiliser des données, créer des contenus, savoir communiquer et utiliser les outils collaboratifs seront la meilleure garantie pour conserver son emploi. Enfin parce que maîtriser ces e-skills, c'est ouvrir la voie à l'acquisition de compétences numériques plus développées permettant d'exercer un des nombreux métiers en tension du numérique, secteur où plusieurs dizaines de milliers d'emplois sont disponibles et en cours de création en Europe.

Voilà nous y sommes, le numérique sera inclusif si un effort massif d'investissement dans les compétences s'engage dès aujourd'hui. Pour toutes et tous.

Frédéric BARDEAU
Simplon.co
Président

Denis STOKKINK
POUR LA SOLIDARITÉ-PLS
Président

* Frédéric Bardeau & Nicolas Danet, Lire, Écrire, Compter Coder, FPY Éditions.

INTRODUCTION

Si la digitalisation renouvelle en profondeur notre économie et nos modes de production, une adaptation de la formation représente une formidable opportunité en termes d'inclusion professionnelle. Cette note coéditée par Pour La Solidarité et Simplon.co présente l'intérêt inclusif d'une formation pour tous aux métiers du numérique.

La numérisation de l'économie fait craindre à beaucoup la disparition de nombreux corps de métiers et une raréfaction des emplois non précaires. Cependant, l'adaptation des travailleur-se-s par une formation inclusive aux outils numériques se présente comme vectrice d'une opportunité nouvelle, à même de bénéficier à une réelle inclusion professionnelle.

En effet, selon la Commission européenne, « *la demande de professionnels de l'informatique a augmenté annuellement de 4% lors de la décennie écoulée. [...] Les États membres, entreprises et individus doivent relever le défi et investir plus dans la formation aux compétences numériques à travers le spectre entier de l'éducation et de la formation* »¹. Une formation à ces compétences « plus complexes » se doit d'être inclusive, ne pas seulement concerner des populations déjà incluses dans le spectre social mais bien être ouverte à tous afin d'apporter à l'ensemble de la population un « *épanouissement et un développement personnel, l'inclusion sociale, une citoyenneté active et l'emploi* »².

Pour cela, il est indispensable de prendre en compte la nécessité d'une parité de genre et d'une mixité sociale réelle au sein de ces corps de métiers nouveaux afin d'en finir avec les schémas obsolètes de mise à l'emploi dans le secteur. Cette note présente, notamment via des initiatives d'insertion sociale, l'apport d'une formation aux compétences digitales pour les enjeux de genre, d'insertion des ressortissant-e-s des pays tiers ainsi que des réfugiées.

¹ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016) 381 final, *Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, A new skills agenda for Europe*, 10.6.2016.

² *Ibid.*, p. 7.

I. LA RECONNAISSANCE DES « E-SKILLS » COMME COMPÉTENCES CLÉS

Le Parlement européen et le Conseil européen publient, fin 2006, des recommandations portant sur les « compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie³ ». Il y est prescrit aux États membres de prendre en compte « les compétences clés pour tous dans leurs stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie⁴, compétences « nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi »⁵.

Les compétences numériques y sont définies de la sorte : « [elles] impliquent l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI) au travail, dans les loisirs et dans la communication. La condition préalable est la maîtrise des TIC : l'utilisation de l'ordinateur pour obtenir, évaluer, stocker, produire, présenter et échanger des informations, et pour communiquer et participer via l'internet à des réseaux de collaboration. »⁶ Si elles sont ici considérées comme essentielles à l'adaptation des citoyens à un monde en transformation subissant sa quatrième révolution industrielle, le rôle des compétences numériques semble alors encore avant tout restreint à une condition de l'épanouissement de l'humain au sein de son milieu avant d'être clairement identifiée comme source d'opportunité d'inclusion professionnelle pour les populations vulnérables⁷ alors que le Conseil d'Orientation pour l'Emploi français (CEO) estime que la moitié des emplois existants seront amenés à évoluer et à s'adapter⁸.

La *nouvelle stratégie pour les compétences en Europe*⁹, datant de 2016, a le mérite de souligner la portée professionnellement intégrante de ces compétences. Lancée à l'initiative de la Commission européenne, la stratégie se veut un cadre pour l'enseignement de compétences mieux adapté aux nouvelles demandes émanant d'un marché de l'emploi caractérisé par la croissance continue de l'économie dite numérique et collaborative. Si les compétences numériques ou digitales y sont classifiées comme compétences « plus complexes » elles n'en demeurent pas moins essentielles¹⁰. En effet, il fut longtemps considéré que seules les tâches manuelles ou cognitives de routines puissent être automatisées. Il est maintenant établi que des tâches manuelles ou cognitives de non-routines peuvent elles aussi faire l'objet d'une automatisation : traduction, navigation automobile, diagnostics médicaux, etc.¹¹.

C'est dans le cadre de la *nouvelle stratégie pour les compétences* que fut lancée la Coalition en faveur des compétences numériques et de l'emploi, prenant le relais de la Grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique (2013-2016)¹², rassemblant des organisations, entreprises et institutions publiques visant une inclusion numérique plus large. La révolution numérique entraînant une forte augmentation de la demande en compétences digitales, la Commission appelle à une multiplication des actions stratégiques aux niveaux communautaires et étatiques dans le domaine. Dans sa communication du 26 juin 2015 portant sur les nouvelles priorités pour la coopération européenne en

³ JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Recommandation du Parlement Européen et du Conseil du 28 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, 18.12.2006.

⁴ *Ibid.*, L394/11.

⁵ *Ibid.*, L394/13.

⁶ *Ibid.*, L394/15.

⁷ LOSSON, F. *La transformation numérique dans l'EUROPE 2020, un puissant levier d'inclusion*, Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ, 2017.

⁸ EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE, *Impact of digitalization and the on-demand economy on labour markets and the consequences for employment and industrial relations*, 2017, p. 12.

⁹ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016) 381 final, *op.cit.*

¹⁰ LOSSON, F. *op. cit.*

¹¹ EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE, *op. cit.*, p. 13.

¹² COMMISSION EUROPÉENNE, communiqué de presse, *La Commission Européenne lance une grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique*, 04.03.13.

matière d'éducation et de formation¹³, la Commission appelle les États membres à prendre en compte la diversité des apprenant-e-s dans leurs politiques d'éducation et à favoriser les formations inclusives pertinentes. Le Comité économique et social européen (CESE) souligne sur ce point que les populations souffrant d'un niveau d'éducation moindre seront les premières à pâtir de la digitalisation de l'économie et insiste donc sur l'urgence d'inclure ces populations au sein de programmes de formations innovants. En effet, il est estimé par l'OCDE que près de 40% des travailleur-se-s possédant un niveau d'éducation moindre font face à un risque de perte d'emploi dû à l'automatisation des tâches, tandis que seuls 5% des travailleur-se-s possédant un diplôme universitaire feraient face à ce risque¹⁴.

Durant la période 2014-2016, la Commission a mené la campagne *eSkills for Jobs* avec comme objectif premier la sensibilisation d'acteurs publics, privés et civils aux opportunités économiques et sociales offertes par une acquisition pour le plus grand nombre de ces nouvelles compétences. Par ailleurs, nombre d'études prédisent que chaque emploi créé dans le high-tech permet la création ou le maintien de cinq emplois indirects sur le marché de l'emploi classique¹⁵.

Il n'est pour l'heure pas de consensus quant aux conséquences exactes de la digitalisation et l'automatisation sur le marché du travail. L'automatisation accroît la productivité, entraînant un besoin moindre en termes de main d'œuvre, tandis que la baisse des prix découlant de cette automatisation entraîne une augmentation de la demande, et ainsi du nombre de travailleur-se-s au sein des entreprises, à condition que ces travailleur-se-s possèdent les qualifications nécessaires à l'usage de ces nouveaux outils. L'acquisition de compétences numériques est vue comme l'une des principales opportunités pour les populations vulnérables en vue de leur intégration au sein d'un marché du travail dans lequel 40% des entreprises européennes font état de difficultés à dénicher des candidats possédant les compétences qu'elles requièrent¹⁶, tandis qu'il est estimé que 756 000 emplois d'informaticien-ne-s ne seront pas pourvus en 2020¹⁷.

II. FORMATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES, VECTRICE D'ÉMANCIPATION PROFESSIONNELLE

Les nouveaux métiers ont un formidable potentiel inclusif. C'est en cela qu'il est nécessaire de prioriser leur accès aux groupes cibles, aujourd'hui encore trop éloignés des emplois numériques, au travers une approche d'intégration « sur mesure » fondée sur l'égalité des chances.

1. UNE PARITÉ DE GENRE NÉCESSAIRE

Si beaucoup craignent que l'automatisation ne détruise nombre de corps de métiers existants, la digitalisation de notre économie entraîne l'émergence de nouveaux métiers à forte valeur sur le marché du travail. Si la peur d'un marché de l'emploi décimé par une ère algorithmique est compréhensible, elle ne prend pas en compte les capacités humaines non transmissibles à la machine, telles les tâches cognitives. De nombreux emplois nouveaux apparaissent et apparaîtront encore, et de nombreuses

¹³ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2015) 408 final, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Nouvelles priorités pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation*, 26.08.2015, p.5.

¹⁴ EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE, *op. cit.*, p.13.

¹⁵ *Ibid.*, p.14.

¹⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016) 381 final, *op.cit.*, p.2.

¹⁷ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016) 381 final, *op.cit.*, p.7.

formes d'emploi plus anciennes passeront par des adaptations plutôt que par la disparition. Il serait une erreur de penser que seuls les professionnel-le-s des TIC sont en besoin de compétences numériques robustes, celles-ci étant des qualifications transversales, aujourd'hui requises au sein de la quasi-totalité des corps de métier.

Ainsi, l'Union européenne est confrontée à une demande croissante de compétences numériques au sein d'un marché où les entreprises font face à une pénurie ou une adéquation des qualifications¹⁸. Une main d'œuvre nouvelle est à accompagner, soutenir, former. Nous voyons cependant aujourd'hui être reproduits des schémas obsolètes et navrants, dans une branche pourtant synonyme d'opportunités nouvelles, les TIC.

En effet, en Europe à peine un cinquième des professionnel-le-s des TIC sont des femmes. Les femmes européennes sont encore aujourd'hui bien moins susceptibles de s'engager dans des études formelles en informatique et elles ne détiennent que 20% ou moins des rôles techniques et de leadership au sein des entreprises issues de l'économie numérique tandis que les entrepreneurs technologiques sont cinq fois plus susceptibles d'être des hommes¹⁹.

Il est à renier l'interprétation par beaucoup d'une soi-disant majeure disposition masculine au fait numérique. Ici comme concernant toutes les franges de notre société, une déconstruction est à faire : l'opportunité offerte par les métiers numériques pour les questions de genre ne peut ainsi être dissipée. Cette exigence de mixité fut intégré par les instances européennes et la désignation, par la Commission, des femmes comme groupe cible en termes de formation aux compétences entrepreneuriales et digitales²⁰ en est un signe réjouissant mais non suffisant.

L'impératif de l'empowerment des femmes par les compétences numériques et une représentation paritaire des genres au sein des TIC sont mis en exergue au sein de chaque appel à projet européen portant sur le domaine de la formation numérique et plusieurs initiatives européennes visent à promouvoir les TIC auprès du public féminin. Pour exemple, le *Girls in ITC day*, initiative portée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et supportée par la Commission européenne, a l'objectif est de sensibiliser le public féminin aux opportunités professionnelles dans le numérique au travers de nombreux événements organisés sur l'ensemble du globe. Par ailleurs, en 2017, le G20, réuni à Hambourg a lancé l'initiative *#eSkills4Girls*²¹, projet visant à combler le gap numérique de genres, en particulier dans les pays en développement. L'objectif de l'initiative est de renforcer les opportunités d'éducation et d'emploi dans les pays émergents en identifiant et diffusant connaissances et bonnes pratiques portant sur le domaine ainsi que des recommandations politiques. La plateforme ne vise pas à dupliquer les efforts mais à aligner les initiatives existantes.

Il est à assurer la présence de formations et apprentissages paritaires de qualité permettant la démystification de la question. Non, le numérique n'est pas du domaine masculin et le coding n'est pas genré. La parité ne coulant aujourd'hui pas de source, elle s'obtiendra de façon active et proactive. C'est par la multiplication d'initiatives de sensibilisation et de déconstruction sociale que l'ère digitale incarnera une réelle opportunité égalitaire. Les écoles, universités et fabriques formant aux compétences digitales se doivent d'innover socialement afin d'attirer un public féminin.

FRANCE : « Hackeuses ! » : une initiative Simplon.co²²

Le programme *Hackeuses !* est un cycle de formation 100% féminin ayant pour objectif de sensibiliser les jeunes femmes sans formation et sans emploi aux métiers du numérique.

L'objectif de ces sensibilisations est d'accompagner ces jeunes femmes vers des formations gratuites et qualifiantes de 6 mois pour trouver un emploi dans le secteur porteur du numérique.

¹⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, étude menée par Ecorys et le Danish Technological Institute, *Les TIC au travail : compétences numériques sur le lieu de travail, synthèse*, 2017.

¹⁹ EUROPEAN SCHOOLNET, DIGITAL FOR EUROPE, *The eSkills Manifesto*, 2016, pp. 65-66.

²⁰ JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Règlement n° 1287/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 établissant un programme pour la compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME)*, 20.12.2013, L 347/34.

²¹ G20 GERMANY 2017, Annex to G20 Leaders Declaration, *G20 Initiative « #eSkills4Girls »*, *Transforming the future of women and girls in the digital economy*, 2017.

²² SIMPLON.CO, website, *cycle d'exploration Hackeuses !*, www.simplon.co/les-formations-longues/hackeuses/

Hackeuses ! vise à acculturer les femmes à l'écosystème numérique et à combattre l'autocensure, l'illettrisme numérique, ainsi que le manque de confiance en soi. En effet, nombreuses sont celles qui n'ont jamais eu l'opportunité de s'intéresser à ce secteur, étant donné la prédominance masculine et les stéréotypes existants. Néanmoins, le besoin en développeur-se-s et professionnel-le-s du numérique est extrême, et les femmes ne représentent que 20% de ces métiers. La formation touchera principalement les jeunes femmes de moins de 24 ans, en situation de décrochage.

Hackeuses ! est un cycle pré-qualifiant de présentation des opportunités liées aux métiers du web visant à informer et à sensibiliser les femmes afin d'encourager celles intéressées par le numérique à poursuivre une formation dans ce secteur porteur et à déconstruire les clichés liés à celui-ci. Le programme comprend : des cours théoriques, ateliers de discussion et rencontres avec des intervenantes, travaux de groupes, etc. et porte sur différents aspects du secteur numérique.

BELGIQUE : « Interface3 »²³

Interface3 est une ASBL bruxelloise proposant des modules de sensibilisation et d'initiation aux technologies de l'information et de la communication, des modules d'orientation permettant aux femmes de découvrir les carrières qu'offrent les différents métiers de l'informatique et enfin, des formations qualifiantes et certifiantes menant à des métiers de l'informatiques ou à des métiers faisant une utilisation intensive de ces outils.

Les formations d'Interface3 sont destinées aux femmes désirant s'insérer dans la vie professionnelle, se réinsérer ou se réorienter vers des secteurs porteurs (femmes demandeuses d'emploi, chômeuses de longue durée, femmes « rentrantes »). Ces programmes mettent l'accent sur les TICs mais également sur d'autres exigences des métiers d'aujourd'hui : gestion de projet, connaissance des langues,...

2. UNE OPPORTUNITÉ POUR L'INSERTION DES RESSORTISSANT-E-S DES PAYS TIERS

On dénombre aujourd'hui sur le territoire de l'Union européenne 20 millions de ressortissant-e-s de pays tiers, soit près de 4% de la population au sein de l'Union²⁴. Pour toutes ces personnes, il est constaté que l'accès au marché de l'emploi reste un enjeu crucial tandis qu'il est bien plus complexe pour ceux et celles-ci de trouver un emploi en concordance avec leurs compétences.

Une adéquation entre l'offre de compétence proposée par les ressortissant-e-s de pays-tiers et la présente demande en qualifications numériques est souhaitable, le secteur étant porteur d'avenir et en manque croissant de personnel adapté. Ces compétences solides, de nombreuses personnes immigrées en sont équipées à leur arrivée sur le sol européen, ce qui implique le besoin d'un système de reconnaissance et de validation des diplômes et qualifications plus efficace ainsi qu'une propension des États membres à offrir des possibilités de cours de langue, celle-ci étant la principale barrière à la mise à l'emploi de la personne immigrée. En effet, « plus de 40% des travailleurs ayant un niveau élevé d'éducation provenant d'un pays tiers occupent des emplois exigeant un niveau de compétences moyen

²³ INTERFACE3, website, www.interface3.be

²⁴ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016), 377 final, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des régions, Plan d'action pour l'intégration des ressortissants de pays tiers*, 2016, p.2.

ou faible, alors que cette proportion n'est que d'environ 20% chez les ressortissant-e-s du pays d'accueil »²⁵.

La Commission publie en 2015 un agenda européen en matière de migration²⁶ établissant le besoin de politiques publiques et d'initiatives issues du secteur privé facilitant efficacement l'intégration des ressortissant-e-s des pays tiers au sein des cycles de formation et de mise à l'emploi en Europe. La Commission souligne par ailleurs que l'enjeu est également économique, la contribution budgétaire des personnes immigrées étant nette et positive dans les cas d'une intégration rapide en formation et sur le marché de l'emploi. Les bienfaits économiques de cette intégration sont d'autant plus flagrants au sein des États membres connaissant une phase de vieillissement de leur population.

« Laisser inemployé le potentiel des ressortissant-e-s de pays tiers dans l'Union européenne constituerait un énorme gaspillage de ressources, tant pour les personnes concernées elles-mêmes que pour notre économie et notre société en général. Il existe un risque manifeste que le coût de la non-intégration soit supérieur au coût de l'investissement dans les politiques d'intégration. »²⁷

3. UNE OPPORTUNITÉ POUR L'INSERTION DES RÉFUGIÉ-E-S

L'Europe connaît, depuis 2015, sa plus grave crise migratoire depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En 2016, 1,2 millions de demandes d'asile nouvelles furent déposées au sein de l'Union européenne, dont un quart provenant de citoyens syriens²⁸. Il est essentiel d'assurer à ces personnes des voies intégrantes de formation pertinente. Dans le domaine de la formation au numérique, nombre d'initiatives prennent peu à peu place en Europe, mais la mise en formation et à l'emploi des réfugié-e-s reste trop lente.

Dans sa résolution du 5 juillet 2016 portant sur les personnes réfugiées, le Parlement européen souligne « les avantages de l'éducation pour l'inclusion sociale et l'intégration sur le marché du travail; l'importance de garantir, pour l'ensemble des réfugié-e-s, notamment les filles et les femmes, un accès à l'éducation formelle, informelle et non formelle et à la formation à long terme combinées à des expériences professionnelles »²⁹. Il est demandé aux États membres de favoriser les initiatives éducatives inclusives, avec un focus particulier sur les compétences professionnelles d'avenir.

« [Le Parlement européen] invite les États membres à garantir aux réfugié-e-s et aux demandeurs d'asile un accès rapide, facile et égal à la formation, y compris à des stages et des apprentissages, afin de garantir leur intégration rapide, effective et complète au sein de nos sociétés et sur le marché du travail, également en les dotant des compétences nécessaires pour se construire un nouvel avenir à leur retour dans leur pays; souligne qu'il convient pour ce faire d'adopter des initiatives en coopération avec le secteur privé, les syndicats et la société civile. »³⁰

²⁵ *Ibid.*, p.10.

²⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2015), 240 final, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des régions, un agenda européen en matière de migration*, 2015.

²⁷ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016), 377 final, *op.cit.*, p.4.

²⁸ PARLEMENT EUROPÉEN, website, Europe's migration crisis, <http://www.europarl.europa.eu>.

²⁹ PARLEMENT EUROPÉEN, *Résolution du Parlement européen du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail*. 2016.

³⁰ *Ibidem*.

L'intégration des réfugié-e-s sur le marché du travail ne se fera que par la reconnaissance des compétences formelles et non formelles acquises hors de nos frontières et un investissement réel et pertinent dans des politiques d'inclusion professionnelle, au travers d'aides fournies notamment aux PME. À cet effet, l'Union européenne met à disposition des subventionnements divers, tels que ceux établis par le Fonds social européen (FSE), le Fonds asile, migration et intégration (FAMI) ou encore le Fonds européen de développement régional (FEDER). Chacun de ces fonds tend à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des réfugié-e-s aux travers du subventionnement d'initiatives éducatives pertinentes se concentrant sur les compétences linguistiques et professionnelles. Il est à regretter cependant que le budget alloué à ces Fonds reste aujourd'hui très modeste.

Ainsi, l'insertion des personnes réfugiées sur le marché du travail est menée par diverses initiatives privées, souvent portées par des acteurs de l'économie sociale soucieux d'apporter aux personnes concernées les compétences requises à leur intégration au sein d'une économie mouvante. Nous retiendrons deux initiatives portant sur l'enseignement informel des personnes réfugiées aux compétences linguistiques, entrepreneuriales et numériques.

France : « Refugeeks » : une initiative Simplon.co³¹

Refugeeks est un programme de formation gratuite et qualifiante pour des personnes réfugiées. L'initiative consiste en un enseignement du français et du développement web.

Deux mois de cours de français intensifs sont dispensés par l'Alliance française tandis que sept mois de formation au développement web incluant 4 heures de français par semaine sont assurés. En outre, est proposé un accompagnement vers l'emploi par les équipes de Simplon.co et ses partenaires employeurs.

Belgique : « Sirius Liège coding school » : une initiative « le Monde des Possibles »³²

Le projet *Sirius Liège coding school* est une initiative de l'ASBL liégeoise *le Monde des Possibles*, lancée fin 2017 qui vise à former des personnes réfugiées sur le territoire belge aux compétences numériques, linguistiques, entrepreneuriales et collaboratives.

« Sirius souhaite plonger les jeunes nouveaux-venus dans l'univers du développement web et les initier au graphisme web tout en perfectionnant leur niveau de français. Les connaissances et compétences techniques développées au sein de la formation Sirius peuvent être regroupées sous le fameux concept de *hard skills*. Connaître différents langages de programmation, maîtriser un logiciel de création graphique (Photoshop), apprendre ou perfectionner son usage de la langue du pays d'accueil : telles sont les aptitudes que nous travaillons avec les apprenants. Véritable spécificité du projet, langue française, langage visuel et langages informatiques sont ici combinés dans un même programme d'apprentissage aux contenus croisés.

Sirius accorde également une grande importance aux compétences collaboratives, relationnelles, communicationnelles, aux savoir-être et à la créativité. Regroupées sous l'expression désormais consacrée de *soft skills*, ces compétences cognitives relèvent de l'interaction sociale et émotionnelle et sont toujours plus valorisées dans l'univers de l'informatique, et de manière plus générale dans une société marquée par l'apparition du numérique. C'est pourquoi nous avons entrepris dès le départ une réflexion sur la dynamique de groupe et l'autogestion avec les stagiaires ».

³¹ SIMPLON.CO, website, *un programme d'accompagnement dédié aux personnes réfugiées*, www.simplon.co/refugeeks-fr/

³² SIRIUS, website, www.sirius.possibles.org/

CONCLUSION

Prenant en considération l'avènement puis le boom de l'économie numérique, la Commission européenne reconnaît dès 2006 les compétences digitales comme essentielles à l'émancipation et à la mise à l'emploi de chacun. Nous l'avons cependant vu, seuls 20% des travailleurs-ses dans le domaine des TIC sont des femmes.

Si une formation inclusive aux métiers du numérique est souhaitable pour permettre au domaine de se féminiser afin d'atteindre une relative parité, elle doit également s'ouvrir aux ressortissant-e-s des pays tiers et aux personnes réfugiées. Nulle cohésion sociale n'est possible sans une intégration éducative, formatrice et professionnelle pour tous, et l'opportunité numérique suscite par sa nature nouvelle un besoin de compétences multiples, variées et accessibles.

« Élaborer des politiques d'intégration efficaces, tant pour les ressortissants de pays tiers récemment arrivés et remplissant les conditions pour séjourner dans l'UE que pour ceux qui s'y trouvent depuis plus longtemps, c'est investir dans le long terme. »³³

Nous avons ainsi ici souligné l'impact que pourrait avoir la formation au digital pour ces « groupes cibles » mais soyons attentifs à ce que bien d'autres groupes sociaux discriminés puissent bénéficier de l'aubaine numérique. Une formation, donc, inclusive, toujours.

³³ COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016), 377 final, *op.cit.*, p.5.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES INSTITUTIONNELLES

- COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2015) 408 final, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Nouvelles priorités pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation*, 26.08.2015.
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/documents/et-2020-draft-joint-report-408-2015_fr.pdf
- JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Recommandation du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, 30.12.2006.
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32006H0962&from=FR>
- COMMISSION EUROPÉENNE, communiqué de presse, *La Commission Européenne lance une grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique*, 04.03.13.
www.europa.eu/rapid/press-release_IP-16-4081_fr.htm
- JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE, Règlement n° 1287/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 *établissant un programme pour la compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME)*, 20.12.2013.
<https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/4805511a-6bfe-11e3-9afb-01aa75ed71a1/language-fr>
- COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2015), 240 final, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des régions, un agenda européen en matière de migration*, 2015.
https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/background-information/docs/communication_on_the_european_agenda_on_migration_fr.pdf
- COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016) 381 final, *Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, A new skills agenda for Europe*, 10.6.2016.
<https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2016/EN/1-2016-381-EN-F1-1.PDF>
- COMMISSION EUROPÉENNE, COM(2016), 377 final, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des régions, Plan d'action pour l'intégration des ressortissants de pays tiers*, 2016.
<http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2016/FR/1-2016-377-FR-F1-1.PDF>
- COMMISSION EUROPÉENNE, étude menée par Ecorys et le Danish Technological Institute, *Les TIC au travail : compétences numériques sur le lieu de travail*, synthèse, 2017.
<https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/b6781feb-92ae-11e7-b92d-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>
- EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE, *Impact of digitalization and the on-demand economy on labour markets and the consequences for employment and industrial relations*, 2017.
<http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/qe-02-17-763-en-n.pdf>
- PARLEMENT EUROPÉEN, *Résolution du Parlement européen du 5 juillet 2016 sur les réfugiés : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail*. 2016.
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+TA+P8-TA-2016-0297+0+DOC+PDF+V0//FR>

SOURCES WEB

- EUROPEAN SCHOOLNET, DIGITAL FOR EUROPE, The eSkills Manifesto, 06.12.2016.
http://www.eun.org/c/document_library/get_file?uuid=ffa912bf-8283-4cf2-9bd3-4ce950b09f4f&groupId=43887
- G20 GERMANY 2017, Annex to G20 Leaders Declaration, *G20 Initiative « #eSkills4Girls »*, *Transforming the future of women and girls in the digital economy*, 2017.
<http://www.consilium.europa.eu/media/23556/2017-g20-initiative-eskills4girls-en.pdf>
- INTERFACE3, website,
www.interface3.be
- PARLEMENT EUROPÉEN, website, Europe's migration crisis,
<http://www.europarl.europa.eu/news/en/headlines/society/20170629STO78631/europe-s-migration-crisis>
- SIMPLON.CO, website, *cycle d'exploration Hackeuses !*
www.simplon.co/les-formations-longues/hackeuses/
- SIMPLON.CO, website, *un programme d'accompagnement dédié aux personnes réfugiées*,
www.simplon.co/refugeeks-fr/
- SIRIUS Liège coding school, website,
www.sirius.possibles.org/

PUBLICATION

- LOSSON, F. *La transformation numérique dans l'EUROPE 2020, un puissant levier d'inclusion*, Note d'analyse POUR LA SOLIDARITÉ, 2017.
http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2017-numerique_inclusif.pdf

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

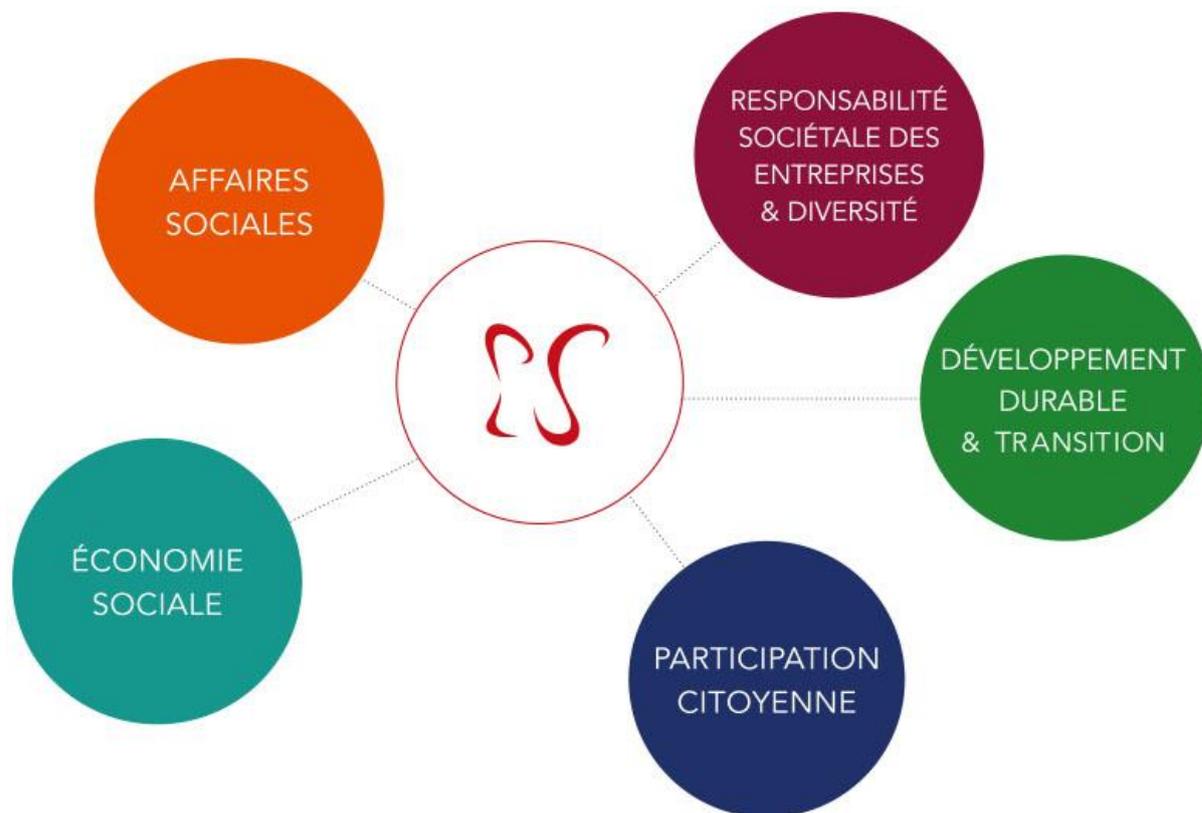
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *L'aide alimentaire en Europe*, Louise Rouquette, Décembre 2017.
- *Intégration et participation politique en Europe*, Jonathan Bannenberg, Décembre 2017.
- *Économie sociale et solidaire en Europe du Sud-Est : perspectives de développement et actions publiques*, Tristan Thomas, Décembre 2017.
- *Financement et promotion des éco-innovations en Europe et en France*, Mathilde Mosse, Novembre 2017.
- *Jeunesse et formation inclusive : politiques et financements européens*, Florent Losson, Novembre 2017.
- *Le gaspillage alimentaire en Europe*, Louise Rouquette, Novembre 2017.
- *Les éco-innovations en Europe*, Mathilde Mosse, octobre 2017
- *Décrochage scolaire : 3 Notes d'analyse*. Marie Schuller, octobre 2017
- *Quelles politiques économiques contre le réchauffement climatique en Europe ?* Tristan Thomas, octobre 2017
- *L'agriculture urbaine en Europe*. Louise Rouquette, septembre 2017.
- *Le bénévolat, outil des politiques publiques : 3 Notes d'analyse*. Rémi Leturcq, septembre 2017.
- *Pour une identité européenne fondée sur la diversité*. Marie Schuller, septembre 2017.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe*. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS & SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative*. Marie Leprêtre, décembre 2016.
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables*. Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises*. Denis Stokkink, novembre 2016.
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France*. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage*. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises*. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative*. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, d'harmonie sociétale et environnementale des territoires. Une voie susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles est confrontée la société actuelle. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, investi dans la promotion des entreprises d'économie sociale en Europe, poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles trajectoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la désignation de PLS, rapporteur général du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Entrepreneuriat social (GECES).

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

